

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : 24
Présents : 20
Ayant pris part au vote
(vote public) : 22
o Pour : 22
o Contre : 0
o Abstention : 0
o Blanc : 0
o Nul : 0

Date de convocation :
Le 3 septembre 2024

Date d'affichage :
Le 3 septembre 2024

DELIBERATION N° :
DC/2024-09-09/01

OBJET DE LA SEANCE :
Désignation du
secrétaire de séance

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (auberge d'Oumey),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Marc TOURON)

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert,
GOUY Pascal, MOULIN Christophe, SABY François-Régis,
MOUNIER Lucien, MOULIN Emmanuel, SOUVIGNET Bernard,
TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre,
CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, et Mmes DREVET Hélène,
MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline,
SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : M. PEYRARD Nicolas a donné son pouvoir à M. POINAS J.-M.
Mme JAMES M.-Laure a donné son pouvoir à M. SABY François-Régis.

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire les dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il propose au Conseil Communautaire de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- désigne M. Jean-Marc TOURON comme secrétaire de séance.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Jean-Marc TOURON
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20240909-DC204090901-DE
Reçu le 18/09/2024

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20240909-DC204090901-DE
Reçu le 18/09/2024